

MAIRIE de LA DESTROUSSE
Service urbanisme
13112 LA DESTROUSSE

(à rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° AT 013 031 25 A0005

Demande du : 07/08/2025

Reçue le : 12/08/2025

Complétée le : 08/09/2025

Nature des travaux : Remplacement de revêtement

Sur un terrain sis et cadastré :
CD45C Dit chemin du Maltrait
AI 95

DESTINATAIRE

Monsieur LÉ

**45 CHEMIN DU MALTRAIT
13112 LA DESTROUSSE**

Dossier suivi par : Melina GOMBAULT

OBJET : Retrait avant décision d'une Demande d'autorisation de travaux ERP,
RECOMMANDE A.R.

REF. : Votre lettre du 15/09/2025

Monsieur,

Par lettre susvisée, vous me demandez de procéder à l'annulation du dossier n° **AT 013 031 25 A0005** décrit dans le cadre ci-dessus, et qui est à l'heure actuelle en cours d'instruction dans mes services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré sans suite.

Par voie de conséquence, les délais d'instruction fixant la date limite avant laquelle une décision devait vous être notifiée devient désormais sans objet.

Je conserve cependant pour mes archives un exemplaire de ce dossier et vous fais retour des autres exemplaires en ma possession.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A LA DESTROUSSE, le 16/09/2025

**Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint au Maire,**

Arthur TAHMISSIAN



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du Code de l'Urbanisme.